

UN RÉSEAU UNIQUE | DES MOBILITÉS MULTIPLES



**SERVICE DE LOCATION
LONGUE DURÉE DE VÉLOS
ET AIDE À L'ACQUISITION**



UN SERVICE PROPOSÉ PAR



LOUEZ VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Cap Cotentin propose un service de **location de vélo**, à destination des habitants de l'agglomération du Cotentin.

Vous pouvez dès à présent et sans engagement réserver un vélo électrique, classique ou rallongé pour une durée déterminée de **3 mois, 6 mois ou 1 an maximum**.

VOUS POUVEZ LOUER VOTRE VÉLO

Sur le site capcotentin.fr ou directement sur la plateforme de réservation en ligne :
[Cap Cotentin > Vélo > Faire une demande de location vélo](#)



Par **téléphone**
au 06 61 95 58 90



Par **mail**
mobilite.vae@fil-et-terre.fr



Vous pouvez contacter
l'association Fil&Terre, gestionnaire
du service de location de vélo à
assistance électrique (VAE), pour
essayer le vélo avant de le louer :

- Par téléphone au 06 61 95 58 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Par mail : mobilite.vae@fil-et-terre.fr

Lors de ce rendez-vous, il vous sera demandé les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte identité, passeport, permis de conduire)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, bail, facture de téléphone, électricité ou gaz)
- Une attestation de responsabilité civile
- Une attestation CAF de moins de 3 mois, dans le cas d'un quotient familial inférieur à 650€
- Une copie du Pass Mobilité Cap Cotentin, pour les abonnés commerciaux Cap Cotentin (hors scolaires)

Une prestation forfaitaire de 20€ est proposée pour la livraison ou la restitution du vélo à domicile sur tout le territoire de l'Agglomération du Cotentin.

Les prestations d'entretien préventives (réglages divers, câbles de freins...) et curatives (pannes...) sont prévues dans le cadre du contrat de location. Cependant, en cas d'usure anormale ou de dégradations constatées, la réparation de ces dernières vous sera facturée.

DURÉES DE LOCATION ET TARIFS

Le service de location de vélo à assistance électrique propose un tarif réduit en fonction du critère âge (18-26 ans) et du quotient familial, sur présentation d'un justificatif.

Les abonnés annuel du réseau commercial Cap Cotentin bénéficient d'une réduction pour la location de 12 mois.

Votre quotient familial figure sur les attestations de paiement éditées par votre CAF.

➤ *Rendez-vous sur le site caf.fr, rubrique "Mon Compte", ou sur les bornes en libre-service dans les accueils de votre CAF.*

SEUIL QF	QF > 650€	QF < 650€
TARIF APPLICABLE	Plein tarif	-50%



Un dépôt de garantie sera demandé à l'utilisateur pour la location d'un vélo. Le montant du dépôt de garantie est de 750 € pour un vélo électrique, 2 000 € pour un vélo électrique rallongé et 400 € pour un vélo classique.

En cas de reconduction d'une nouvelle période de location, seule la différence du prix de location vous sera facturée.

Pour connaître toutes les caractéristiques des vélos Cap Cotentin, rendez-vous sur le site internet capcotentin.fr

TARIFS VÉLO ÉLECTRIQUE

	PLEIN TARIF	TARIFS RÉDUITS QF < 650€ et 18-26 ans
3 MOIS	90 €	45 €
6 MOIS	150 €	75 €
12 MOIS	240 €	120 €
12 MOIS avec remise abonné annuel Cap Cotentin	200 €	100 €

TARIFS VÉLO ÉLECTRIQUE RALLONGÉ

	PLEIN TARIF	TARIFS RÉDUITS QF < 650€ et 18-26 ans
3 MOIS	150 €	75 €
6 MOIS	300 €	150 €
12 MOIS	550 €	275 €
12 MOIS avec remise abonné annuel Cap Cotentin	500 €	250 €

Option : vous pouvez faire une demande pour obtenir le prêt d'un siège enfant

TARIFS VÉLO CLASSIQUE

	PLEIN TARIF	TARIFS RÉDUITS QF < 650€ et 18-26 ans
3 MOIS	30 €	15 €
6 MOIS	60 €	30 €
12 MOIS	100 €	50 €
12 MOIS avec remise abonné annuel Cap Cotentin	80 €	40 €

AIDE À L'ACQUISITION

Une aide à l'acquisition est proposée par la Communauté d'agglomération du Cotentin aux personnes ayant un quotient familial égal ou inférieur à 750 € ainsi qu'à toute personne ayant bénéficié du service de location de vélo à assistance électrique.

- **Pour les personnes témoignant d'un quotient familial égal ou inférieur à 750€, le montant de cette aide s'élève à 40% du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique et est plafonné à 350€.**
- **Pour les personnes ayant bénéficié du service de location de vélo à assistance électrique, le montant de cette aide s'élève à 25% du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique et est plafonnée à 240 €.**

Cette aide à l'acquisition ne peut être attribuée qu'une seule fois pour chaque bénéficiaire.

Pour en bénéficier, les justificatifs suivants doivent être fournis et envoyés à l'adresse transports@lecotentin.fr :

- Votre copie de l'attestation du Quotient Familial égal ou inférieur à 750 € le cas échéant
- Votre formulaire de demande d'aide, complété et signé
- Votre facture acquittée (elle doit être présentée dans un délai de 12 mois maximum)
- Le certificat d'homologation du vélo
- Votre RIB
- Le certificat de location fourni par Fil&Terre (pour ceux qui ont bénéficié du service de location de vélo à assistance électrique)

Attention, il est nécessaire que tous les documents soient aux mêmes nom et adresse.

UN RÉSEAU UNIQUE | DES MOBILITÉS MULTIPLES

PÉDALEZ
EN TOUTE
LIBERTÉ



Louez votre **vélo électrique,**
classique ou rallongé pendant
3 mois, 6 mois ou 1 an

SUR LE SITE ET L'APPLICATION

 **Cap Cotentin** 



Organisez
vos déplacements

 **en 1 clic** 

AGENCE DE MOBILITÉ

82 bis Quai Alexandre III
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

LOCATION DE VÉLOS

Sur capcotentin.fr, rubrique "Vélo" >
"Louer son vélo à assistance électrique"

Tél. : 06 61 95 58 90 • mobilite.vae@fil-et-terre.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

AIDE À L'ACQUISITION

Tél. : 02 50 79 16 52 • transports@lecotentin.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

     **capcotentin.fr**

